



Association
Josette & Maurice Audin

Communiqué

Mardi 11 juin 2024 : hommage à Maurice Audin

Le 11 juin est la date anniversaire de l'enlèvement de Maurice Audin à son domicile à Alger, en 1957, par les militaires français, qui le soumièrent à la torture et l'assassinèrent.

Nous nous apprêtons à commémorer ce funeste événement en nous réunissant, comme chaque année, au cimetière du Père-Lachaise, autour du cénotaphe dédié à Maurice Audin.

Nous associerons à cet hommage son épouse Josette, son fils Pierre et les innombrables victimes des exactions de l'armée française pendant cette sombre période.

Josette Audin s'est éteinte le 2 février 2019, quelques mois après la visite que lui avait rendue le président de la République à son domicile. Il avait alors reconnu la responsabilité de l'État français dans la mort de Maurice Audin, rendue possible « *par un système légalement institué qui a favorisé les disparitions et permis la torture à des fins politiques* ». Il ajoutait que « *nombre de familles perdent la trace d'un des leurs cette année-là* » et que « *les "disparitions" [...] se comptent bientôt par milliers* ».

Josette Audin a lutté sans relâche pendant 61 ans pour obtenir cette reconnaissance. Pierre l'avait accompagnée et soutenue dans ce combat et l'a poursuivi résolument jusqu'à son dernier souffle.

Nous nous retrouverons

mardi 11 juin 2024 à 15 heures, à l'entrée du cimetière, 71 rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Nous nous dirigerons ensuite vers le cénotaphe, en marquant un arrêt devant le *Jardin du Souvenir*, où ont été dispersées les cendres de Josette Audin.

L'Association Josette et Maurice Audin poursuit son action pour que toute la lumière soit faite sur « l'affaire Audin » et les innombrables exactions similaires commises à l'époque au nom de l'État, en Algérie comme en France. Les circonstances exactes et le lieu de la disparition de Maurice Audin ne sont toujours pas connus, pas plus que ceux des nombreux combattants pour l'indépendance de l'Algérie et des civils disparus comme lui entre les mains des militaires. Lors de sa visite à Josette Audin, Emmanuel Macron avait promis de permettre « *la libre consultation de tous les fonds d'archives de l'État qui concernent ce sujet* ». Mais près de six ans plus tard, les historiens se heurtent toujours à de nombreux obstacles qui rendent leur travail très difficile, voire impossible. Le libre accès aux archives demeure un de nos objectifs essentiels.

Au delà de son action pour perpétuer la mémoire de Maurice et celles de Josette et Pierre Audin, l'AJMA participe pleinement au combat pour les libertés, au premier rang desquelles la liberté d'expression.

Ce combat se concrétise par des projets de coopération entre les peuples, sur le plan mémoriel, mais aussi culturel et scientifique. Nous venons d'en avoir un bel exemple avec la signature le 7 mai dernier d'une convention entre l'Académie des sciences, des sociétés savantes de mathématiques, le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'AJMA. Il s'agissait de pérenniser le Prix Maurice Audin de mathématiques et d'en fixer les modalités de fonctionnement et de financement.

Complétant les actions mémorielles, le renforcement de la coopération culturelle et scientifique entre nos deux pays doit permettre de donner à la jeunesse, ici, là et ailleurs, des raisons d'espérer en un monde meilleur.

Paris, le 22 mai 2024